

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

À Lyon, le 27 mai 2025

Un lieu de vie unique en France pour 65 personnes atteintes de déficience auditive avec handicaps associés

Ce lundi 26 mai, Philippe Guetat, Directeur départemental du Rhône et de la Métropole de Lyon à l'ARS Auvergne Rhône-Alpes, Bruno Bernard, Président de la Métropole de Lyon, et Ambroise Arnaud, Président de l'Association IRSAM, ont inauguré les établissements Clairefontaine à Lyon 9^e, à l'issue de trois années de travaux de réhabilitation. Avec un accompagnement global, individualisé et centré sur le pouvoir d'agir, les établissements Clairefontaine offrent un lieu d'accueil unique en France, alliant soins, activités, expression artistique, inclusion sociale et langue des signes, au sein d'unités de vie à taille humaine. Porté par l'association IRSAM depuis 2016, ce site accueille des adultes atteints de déficience auditive avec handicaps associés dans un environnement repensé, accessible et pleinement intégré à la vie du quartier.

Dans le cadre de sa politique en faveur du handicap, la Métropole de Lyon œuvre à la réhabilitation des établissements médico-sociaux pour améliorer le cadre de vie des personnes souffrant de handicaps. **Elle a ainsi soutenu ce projet ambitieux à hauteur de 3,41 millions d'euros**, affirmant sa volonté de garantir un accueil digne, accessible et pleinement inclusif.

Pour 2025, la **Métropole de Lyon** autorise 4,1 millions € de dépenses nettes pour le fonctionnement de l'établissement mais **a versé en 2024 au titre de l'aide sociale à l'hébergement 1,2 million €**. En effet, cet établissement est un des seuls en France à accueillir des personnes avec des handicaps rares (handicaps auditifs et associés, déficience auditive notamment) et accueille un tiers de



résidents venant de la Métropole. Il propose différentes modalités d'accompagnement : accueil de jour, foyer d'accueil médicalisé, foyer de vie pour personnes en situation de handicap dont âgées.

L'Agence régionale de santé Auvergne-Rhône-Alpes a **contribué à un financement de plus d'1,5 million d'Euros avec :**

- **La rénovation et à la construction des bâtiments** à hauteur de 1 334 926 euros ;
- **Au financement d'équipement** pour améliorer la prise en charge des résidents à hauteur de 79 800 euros ;
- **L'extension de l'accueil médicalisé** à hauteur de 125 000 euros.

Situés au cœur du quartier de Vaise et facilement accessibles en transports en commun, les établissements IRSAM Clairefontaine accueillent aujourd'hui 65 adultes, originaires de toute la France, au sein d'unités de vie correspondant à différents besoins d'autonomie et de soins :

- **L'Établissement d'Accueil Non Médicalisé (EANM)** accueille des adultes non-travailleurs ayant une relative autonomie
- **L'Établissement d'Accueil Médicalisé (EAM)** accueille des personnes ayant besoin d'un accompagnement de proximité et d'un suivi médical renforcé
- **L'accueil de jour** – pôle d'activités – accueille notamment des jeunes externes atteints de déficience auditive anciennement maintenus au titre de l'amendement Creton. Le pôle d'activités coordonne les activités et interventions dédiées à tous en journée, développe l'ouverture sur l'extérieur et valorise les collaborations internes et externes (sport, théâtre, jardin, arts plastiques...).

Pour Philippe Guetat, Directeur départemental du Rhône et de la Métropole de Lyon à l'ARS Auvergne Rhône-Alpes :

« L'Agence Régionale de Santé s'est pleinement investie dans ce projet, aux côtés de la Métropole de Lyon, et de l'ensemble des acteurs impliqués. Ce lieu est le résultat d'un travail partenarial solide, d'une ambition partagée : celle de garantir à chacun, quel que soit son degré d'autonomie, un accompagnement bienveillant, des soins appropriés, et une vie sociale riche de sens ».

Pour Bruno Bernard, Président de la Métropole de Lyon :

« La réhabilitation des établissements IRSAM Clairefontaine illustre notre volonté de proposer des réponses concrètes, humaines et durables aux besoins des personnes en situation de handicap. Depuis le début du mandat, nous avons augmenté de 21,7 % le budget consacré aux personnes en situation de handicap et aux personnes âgées, soit 80 millions d'euros supplémentaires. C'est un engagement fort pour une société plus juste, plus solidaire, et pleinement inclusive. »

M. Ambroise ARNAUD, après s'être adressé aux personnes accompagnées, au cœur de la mission IRSAM, a rappelé l'histoire qui lie Lyon et Marseille à travers les origines il y a près de 170 ans, avec l'intuition de deux prêtres qui ont pris soin des plus fragiles.

« Aujourd'hui, c'est bien plus qu'une rénovation, c'est un véritable lieu de vie pour 65 adultes accompagnés par 60 professionnels engagés et créatifs, et qui rappelle la devise "tu es important pour moi, je suis important pour toi" représentant IRSAM à l'occasion des 160 ans de l'œuvre célébrée en 2018. »

L'accompagnement proposé par les équipes pluridisciplinaires de l'association IRSAM est global, individualisé et centré sur le pouvoir d'agir des personnes accompagnées. Il comprend un suivi médical et paramédical, un soutien psychologique, des temps d'activités encadrées (sport, théâtre, arts plastiques, jardin), une ouverture sur la vie culturelle et associative du territoire, et un usage renforcé de la langue des signes. L'organisation en unités de vie à taille humaine permet d'adapter finement les prises en charge.

La réhabilitation du site a permis de supprimer les chambres doubles, de créer de nouveaux espaces accessibles, de relier les bâtiments par une passerelle couverte et de renforcer la qualité de vie des personnes accompagnées comme des professionnels.



Contacts presse :

Métropole de Lyon – Marion Morel : marion.morel@grandlyon.com / 06 77 04 30 39

Association IRSAM – Marion De Bovis : mdebovis@irsam.fr / 06 09 84 06 86